

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS

6 FEVRIER

Mardi 6 février de 12h30 à 14h
Amphi Jussieu, campus de la Doua

UNIVERSITE CIBLE...
NON aux principes incontournables !
Non à la feuille de route !

Après la diffusion courant octobre du document « **Principes incontournables de l'université cible** », début janvier, un autre document intitulé cette fois « **Feuille de route initiale concernant l'université cible** » présentant les échéances pour l'avenir de NOTRE université a été diffusé par la présidence une fois de plus sans aucune consultation préalable de la communauté.

Ce texte, par l'annonce d'un calendrier très serré avance un peu plus loin encore dans le projet d'université cible. Nos organisations ont immédiatement dénoncé ce texte et voté contre aux CT et CHSCT. Il sera présenté au Conseil d'Administration du 6/02.

Au-delà des principes que nous avons déjà largement dénoncés (voir motion de l'AG du 21/11 jointe), nous soulignons dans ce nouveau document :

- **une absence de réelle consultation** impliquant tous les acteurs de l'université, dont ses organisations syndicales représentatives ;
- **le caractère descendant et non démocratique** de la procédure en cours: COPIL composé uniquement de représentants des gouvernances qui définit lui-même la composition des GT avant toute phase participative ;
- **la référence récurrente aux « principes incontournables »** qui n'ont été ni validés ni amendés par aucun conseil et qui de fait interdisent toute négociation ;

Nous réclamons avant toute mise en place de groupes de travail :

- la présence de représentants des personnels au COPIL ;
- la redéfinition d'un calendrier réaliste permettant l'implication réelle de tous les acteurs de l'université et de ses "composantes" ;
- une présentation préalable de l'ensemble du projet à tous les personnels et étudiants ;
- une définition précise "des composantes existantes" et leur consultation avant tout processus de recomposition ;
- l'abandon de toute référence aux « principes incontournables » qui interdisent toute perspective de négociation et d'évolution du projet selon un processus réellement démocratique ;
- que l'appartenance d'un établissement à ce premier périmètre relève de sa propre décision.

**Nous vous proposons donc une Assemblée Générale le 6 février
pour faire le point sur cette actualité, ses enjeux
et définir des modalités d'actions.**

**Venez nombreuses et nombreux
et faites venir les collègues autour de vous !**

Pour les organisations : CGT, FO, FSU, SUD, SGEN

NB : 2 heures cumulées d'informations syndicales (de 12h30 à 14h30) ont été déposées auprès du Président de l'Université pour qu'il donne et diffuse l'autorisation de s'absenter de votre poste de travail.